

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.081

L'an deux mille vingt et un, le 17 juin, à 17 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase du lycée de l'Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 juin 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 juin 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Éliane CIRAUD-LANOUE représentée par M. Philippe CAU
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
M. Julien DURESSAY représenté par Mme Nadine DAVID
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Philippe CUSSAC

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Odile CHOLLET

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 32

Nombre d'absent excusé : 1

M. Gilbert THULEAU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 2 abstentions

UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal

Réuni sous la présidence de Monsieur *Patrick MARENGO, Le Maire.*

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif présente

Un excédent de fonctionnement de 9 683 931,08

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Patrick MARENGO



RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1	
A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 5 164 144,86
B) RESULTATS ANTERIEURS REPOTES	+ 4 519 786,22
Ligne 002 du compte administratif N - 1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	9 683 931,08
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N - 1	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	3 521 463,44
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N - 1	
Besoin de financement	8 810 244,51
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	5 288 781,07

DECISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1 - AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement	5 288 781,07
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	4 395 150,01
<i>Un déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement</i>	
	Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 21 juin 2021

(Montants conformes à la reprise du BP 2021)

Certifié conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

